

JOURNAL RÉALISÉ PAR ARTS ET LOISIRS D'ARLAC

LE CAN'ARLACAIS

N°92

Hiver 2023

Centre Socioculturel d'Arlac, Av. Chapelle. Ste. Bernadette - 33700 Mérignac
Tél. 05 56 99 55 33 . Fax 05 56 99 09 90 . Courriel contact@artsetloisirsarlac.fr
www.artsetloisirsarlac.fr Journal distribué gratuitement à 4000 exemplaires

SOMMAIRE

- P1** > Edito & temps forts
- P2/3** > La vie du quartier
- P4/5** > Dossier
- P6/7** > La vie du Centre Socioculturel
- P8** > Jeux

Edito

Découvrir le Can'Arlacais en primeur pour écrire cet éditto est un vrai plaisir, tant il est riche et divers, à l'image du quartier et de ses habitants.

A Arlac on a résisté à la fermeture de la Poste. Même si les arguments économiques l'ont emporté sur l'intérêt général... comme trop souvent ! Les habitants ont vécu une expérience citoyenne qui, elle, n'est pas perdue.

Sur la page d'à côté, le courage des hommes du commando britannique de l'opération Frankton en décembre 1942 continue à nous interpeller. Leur sacrifice nous oblige. Beaucoup dans le passé se sont engagés pour notre liberté. Mémoire du passé, force du collectif...

La force du collectif on la retrouve dans les pages suivantes exposant les réalisations et les projets du centre socioculturel.

Par exemple, la Boutic'tac. Une innovation, consom'action bien engageante. Ce qui est produit collectivement par les adhérents (tous les habitants ont vocation à être adhérents à Arts et Loisirs d'Arlac) est acheté avec la monnaie-temps Tic'Tac et non avec des €. Plus il y aura de bénévoles pour produire des conserves, des produits cosmétiques ou d'hygiène, des bijoux fantaisies ou d'autres services ou objets, plus la coopérative rendra service aux adhérents : action'conso différente.

Deuxième exemple, la remise en état du composteur collectif est une bonne nouvelle, notamment pour les personnes vivant dans un immeuble dépourvu de composteur et soucieuses de la valorisation de leurs déchets organiques.

Troisième exemple, l'atelier participatif et citoyen sur l'énergie qui se tient prêt à entendre vos difficultés en cette matière pour ensemble engager une réflexion, trouver des idées, engager des démarches et pourquoi pas apporter quelques solutions. Cette démarche d'éducation populaire part des difficultés des habitants qui ne sont pas experts mais peuvent coopérer et s'allier à d'autres organisations pour mettre en œuvre des solutions petites ou grandes.

Dans un autre domaine, la proposition de participer aux « Parentissages », un mot superbe, peut contribuer au mieux-être des enfants et des parents. Comment répondre - tenter de répondre - aux questions vertigineuses ? « Quelle planète va t-on laisser à nos enfants ? Quels enfants va t-on laisser à la planète ? » Tout est lié.

Pour rêver et s'amuser, le projet sous les pins, la Villa Jalouse, la boîte aux lettres mystère et les mots croisés complètent une riche édition de votre journal de quartier.

Bonne lecture !

Thérèse Lenoble, présidente Arts et Loisirs d'Arlac

Les temps forts d'Arlac

Mars

> **Mardi 7 : Rencontre séjour répit parental à 19h** A la Maison des Habitants d'Arlac

> **Vendredi 24 : Carnaval à partir de 15h45** rendez-vous Rue Camille Vic

> **Samedi 25 : Troc Plantes de 9h à 12h30** A la Maison des Habitants d'Arlac

Agora Info Energie de 10h à 12h Place de la Chapelle Ste Bernadette

Repair Café de 14h à 18h A la Maison des Habitants d'Arlac

> **Vendredi 31 : Lecture en partage « Les romans historiques » à partir de 14h30** A la Maison des Habitants d'Arlac

Avril

> **Samedi 1er : Apéro tremplin de 19h à 20h30** A la Maison des Habitants d'Arlac

Circul'livres à partir de 9h30 Place de la Chapelle Ste Bernadette

> **Jeu 20 : Parentissages**
Rencontre entre jeunes, parents et professionnels—A la Maison des Habitants d'Arlac et Krakatoa

> **Samedi 22 : Vide atelier de 9h30 à 17h** A la Maison des Habitants d'Arlac

> **Samedi 29 : Repair Café de 14h à 18h** A la Maison des Habitants d'Arlac

Mai

> **Samedi 6 : Circul'livres à partir de 9h30** Place de la Chapelle Ste Bernadette

> **Samedi 13 : Repair Café de 14h à 18h** A la Maison des Habitants d'Arlac

Pour plus de renseignements sur les événements, n'hésitez pas à contacter le centre socioculturel Arts et Loisirs d'Arlac
05 56 99 55 33
contact@artsetloisirsarlac.fr

Le fleuve Gironde : Lieu de mémoire pour l'opération Frankton



Ils appartiennent à la section canoë-kayak du Sport Athlétique Mérignacais (S.A.M.). Ils sont d' Eysines, de Floirac, de Bordeaux, de Parempuyre, de Saint-Médard en Jalles, d'Hendaye, de la rive droite et aussi de Mérignac Arlac*.

Ils étaient Samuel Wallace et Robert Ewarth (fusillés à Blanquefort), Georges Sheard et David Moffat (noyés), James Conway et John Mac Kinnon (capturés à La Réole et fusillés), Herbert Hasler et William Sparks (seuls survivants après une odyssée à travers la France et l'Espagne), Albert Laver et William Mills (parvenus à Bordeaux, pris et fusillés), William Ellery et Eric Fisher (restés sur le sous-marin Triton HMS « Tuna » à cause d'une avarie de leur kayak). Ils faisaient tous partie de l'opération Frankton.

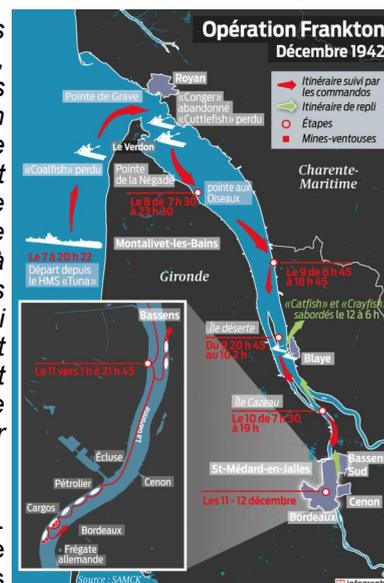
En décembre 2022 et à l'occasion du 80ème anniversaire de cette opération, une équipe de kayakistes du Sport Athlétique Mérignacais a refait le parcours à l'identique des commandos britanniques, à partir de la plage de Montalivet.

En décembre 1942, les commandos de marines, avec des kayaks débarqués de nuit d'un sous-marin anglais en face de Montalivet, avaient remonté la Gironde lors de nuits sans lune et à chaque marée montante pour, à Bordeaux, faire sauter des cargos, bateaux qui forçaient le blocus et assuraient le ravitaillement de l'économie de guerre nazie (voir infographie pour le détail du parcours).

Les kayakistes du S.A.M. ont refait de jour l'odyssée nocturne de ces commandos qui s'étaient entraînés notamment en Écosse, et dont l'exploit reste trop méconnu en France, contrairement à l'Angleterre.

*Merci à Christian Cassou pour son témoignage

Régis Boulanger



La Villa Jalouse



Cette maison bourgeoise située rue Hugla a succédé à une bâtisse servant d'écurie pour chevaux construite sur une parcelle en nature de pins située à Méjean au lieu-dit Landes d'Arlac.

C'est en 1887 que Monsieur Jean Hugla, alors propriétaire du plus important atelier de menuiserie de

Bordeaux et maire de Bouliac, se rendit acquéreur de cette parcelle.

Son emplacement, d'alors constitué par un pré où paissaient les chevaux, allait jusqu'à l'avenue Victor Hugo et était bordée par un chemin déjà appelé chemin Hugla en 1897.

Aux environs de 1930, Monsieur Paul Hugla, le fils de Jean, fit rénover cette villa bâtie sur les fondations de l'écurie sise au fond du terrain et la dénomma « villa jalouse ». Ce nom est gravé sur une plaque en marbre noir en haut de la façade donnant sur la rue Hugla. C'est la nouvelle appellation du chemin Hugla, qu'il a élargi pour plus de commodité pour accéder chez lui et aux petites habitations disséminées dans les jardins aux alentours qui commençaient à se construire.

Pourquoi « villa jalouse » ? Peut-être à cause de son petit air d' Arcachonnaise par rapport aux importantes villas du Bassin, ou bien pour ses stores ajourés (jalousie) que l'on pouvait étirer pour se protéger du soleil. On peut voir encore le mécanisme subsistant à l'étage au-dessus de la fenêtre de droite qui donnait sur un balcon-terrace et qui a été démolit, étant devenu dangereux.

Christiane a racheté cette villa en 1981 aux héritières de son grand-père afin que la maison reste dans la famille. Mais elle a eu une mauvaise surprise en ouvrant la porte car, à part les murs porteurs à l'aspect moyen, tout l'intérieur était obsolète et impropre à l'habitation. Christiane avec beaucoup de courage et de volonté a fait réhabiliter cette demeure.



Elle a même créé divers aménagements afin que cette maison retrouve son confort et soit de nouveau agréable à vivre avec tous les souvenirs d'enfance et de famille qui ressurgissent 100 ans après sa construction.

Cette maison est redevenue très coquette avec son parement de briquettes rouges rénové et le grand pigeonnier accolé au mur de l'étage. Elle

fut classée « maison bourgeoise » en 2007. Ce pigeonnier a causé quelques soucis, car les deux piliers de soutien en béton joliment sculptés imitation feuille commençaient à se fissurer. Une entreprise spécialisée a fait une étude de force par rapport au poids du pigeonnier (20 t) et les piliers qui s'affaissaient. Il a été conclu qu'il était nécessaire de les remplacer. Les nouveaux piliers cylindriques en acier sont certainement moins élégants que les anciens mais au moins le pigeonnier est sauvé et la maison aussi. Elle a gardé tout son cachet et reste harmonieuse à regarder depuis la rue Hugla.

Serge Barbeau



Malgré la forte mobilisation de toutes et tous, 1200 signatures de pétition, plus de 150 personnes à la réunion publique, envoi de plusieurs centaines de courriels et de courriers, les responsables de La Poste ont décidé unilatéralement de fermer La Poste d'Arlac. Cependant le collectif a décidé de continuer à agir pour faire mettre en place la commission tripartite Usagers, Mairie, Poste.

Dans cette page vous pouvez lire des courriels personnalisés aux responsables de La Poste et élu.es, un communiqué de presse envoyé au journal Sud Ouest qu'il n'a jamais publié et une humeur postale.

Courrier d'usagers

« Cher Monsieur,

Je me joins pleinement à l'action menée au plan local (Mérignac Arlac) pour sensibiliser les responsables de La Poste au sort du bureau d'Arlac. Les habitants de notre quartier n'acceptent pas d'être traités comme des sous-hommes par des fonctionnaires parisiens éloignés de la réalité du terrain. Les habitants d'Arlac ont le droit d'habiter, en 2023, un quartier doté des équipements indispensables pour une vie en société dont un bureau de poste. Merci pour votre compréhension
Bernard et Ginette Bazelaire »

« Madame, Monsieur, Nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Cette année 2023 sera marquée, nous l'espérons, par une excellente santé pour vous et vos proches mais aussi par un retour à la raison s'agissant de la décision insensée et contre-productive de fermer la poste d'Arlac. En effet, malgré la démonstration de l'utilité de La Poste d'Arlac établie par des arguments et des données chiffrées mises en avant par le collectif créé à cet effet, nous avons constaté en 2022 une absence totale, de la part des interlocuteurs de La Poste, de recherche de solutions alternatives à cette fermeture, malgré la mobilisation massive des usagers. Cette décision s'inscrit par ailleurs dans une logique de fermetures élevées depuis quelques années des bureaux de La Poste qui demeurent de moins en moins nombreux alors même que le Groupe La Poste enregistre un bénéfice net de plus de 2,1 milliards d'euros sur 2021 et que la loi impose qu'au moins 90 % de la population nationale doit se trouver à une distance inférieure à cinq kilomètres, ou à moins de vingt minutes en voiture d'un point de contact de La Poste. Nous sommes également quelque peu interloqués par le credo même des vœux du Maire de Mérignac, disposant que « 2023 doit marquer notre virage vers un avenir plus respectueux de l'environnement, à travers des services et des équipements adaptés et à proximité de tous ». Cette décision incompréhensible demeure en totale contradiction avec cette volonté affichée

tant par le Maire de Mérignac et de Bordeaux mais aussi par notre gouvernement et élus nationaux. Aussi, il est encore possible avant qu'il ne soit trop tard, de revenir sur cette décision destructrice d'emploi, de l'environnement mais aussi et surtout d'un service d'utilité publique, détenue par la Caisse des dépôts et consignations ainsi que l'État Français rappelons-le, ayant pour but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Dans la même lignée et en opposition totale avec l'attitude désinvolte et le mépris affiché par un de nos interlocuteurs de La Poste lors des réunions d'information, "est-ce donc ce type de service aux antipodes du collectif et de la solidarité vis à vis notamment de nos aînés, que vous souhaitez léguer à vos enfants ?"

Pour un service public de proximité et de qualité sans discrimination, « Non à la fermeture de la poste d'Arlac ! »
Bien cordialement,
Geoffrey NOUGE »

Communiqué de presse à Sud-Ouest du 1er février 2023 (non paru?)

« Le collectif des usagers de la poste d'Arlac »

- conteste la fermeture de cette poste et l'a argumenté depuis de long mois auprès des responsables de La Poste qui n'ont répondu que par le mépris.

- apprécie le communiqué du Maire de Mérignac, mais estime que cela arrive bien tard, et que les élus politiques départementaux au sein de la commission départementale de présence postale(1) ne **s'appuient** pas assez sur les démarches des usagers.

- attend avec impatience la mise en place du groupe de travail Poste, Mairie, Usagers à Mérignac.

Humeur postale : Il nous reste la colère.

Une colère froide, celle de l'impuissance organisée des pouvoirs publics, dont le Maire de Mérignac, qui se drape d'indignation mais, dit-il, « ne peut rien faire », alors que le Président de la commission départementale de présence postale(1) est le maire d'une grande commune de la rive droite et le secrétaire, un cadre de La Poste.

C'est la colère issue des refus de La Poste et de ses turpitudes administratives, de réunion publique où les usagers sont traités avec mépris par les représentants de La Poste, du découragement qui s'en suit pour les usagers, face à cette maltraitance institutionnelle.

C'est une colère qui n'est pas explosive mais contenue, ravalée parce qu'il n'y a pas de rapport de force qui lui permette de réellement s'exprimer.

Domage qu'on ne puisse pas demander la révocation par vote de certain.es élu.es à mi mandat !

Cela a été un parcours, de 4 années, rempli d'espoirs et de doutes, de soutiens, de débats, d'argumentations, de rencontres humaines. Un combat pour améliorer le service public de La Poste, pour permettre à toutes et tous **sans discrimination** de continuer à accéder à ce service public de qualité.

Le profit l'emporte..... **il nous reste la colère.**

Robert Hourcq

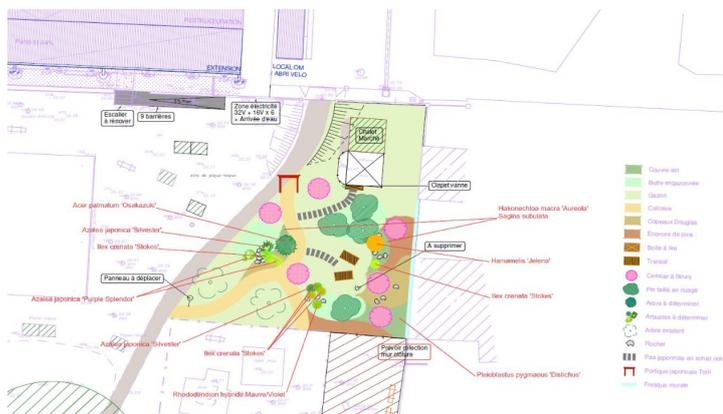
(1)La Commission départementale de présence postale territoriale est une instance de concertation entre La Poste et les élus.



3 projets pour un aménagement autour de la nouvelle Maison des Habitants

Le 19 novembre dernier, avait lieu l'inauguration de la Maison des Habitants d'Arlac. Depuis, l'association Arts et Loisirs d'Arlac, le foyer restaurant, la mairie annexe mais vous aussi, habitant.e.s d'Arlac, avez pu prendre vos marques et vos habitudes dans ce tout nouveau bâtiment.

Depuis quelques temps vous avez pu remarquer un chantier en cours dans le parc adjacent à la Maison des habitants.



C'est un jardin japonais qui verra le jour d'ici peu, projet lauréat du budget participatif 2021 de Mérignac.

Issu d'une idée de trois élèves de l'école élémentaire Marcelin Berthelot d'Arlac, ce projet vise à créer un espace de repos inspiré des jardins japonais "zen". Il comprendra des éléments minéraux, du mobilier, des arbres et arbustes concourant à une ambiance reposante et inspirante.

Une bibliothèque dotée d'ouvrages de type manga et d'autres ouvrages sera également installée sur site.

Le budget participatif, qu'est ce que c'est ?

La ville de Mérignac a mis en place pour la troisième fois un budget participatif.

Le principe est simple : permettre à toutes les personnes qui ont l'envie de s'impliquer dans la vie mérignacaise, de déposer des projets qui améliorent la qualité de vie des habitants. Les projets retenus seront financés par l'affectation d'une partie du budget d'investissement. Ils s'inscriront dans une enveloppe annuelle de 350 000€.

Un projet peut être déposé seul ou en équipe (conseil de quartier, association ou collectif d'habitant.e.s).

Les projets déposés doivent répondre à 6 critères de recevabilité :

1. Satisfaire l'intérêt général
2. Porter sur l'un des thèmes suivants : cadre de vie /espace public, environnement, mobilité, culture et patrimoine, éducation et jeunesse, sport, solidarité et cohésion sociale, économie et numérique
3. S'inscrire dans les compétences de la Ville et relever du domaine public
4. Représenter une dépense d'investissement ne générant pas de frais de fonctionnement trop importants
5. Coûter moins de 50 000€
6. Une fiche projet suffisamment précise et détaillée pour faciliter l'analyse par les services de la Ville

C'est dans ce cadre que l'association Arts et Loisirs d'Arlac a décidé de déposer **2 projets différents** d'aménagement de l'espace public aux abords de la Maison des Habitants toujours dans le but de proposer un cadre de vie agréable pour les habitant.e.s du quartier mais aussi pour inviter les habitant.e.s à se réapproprier les espaces publics avec la création de lieu de rencontre et de convivialité.

Les votes sont ouverts à partir du 15 mai 2023.

Mérignac

C'est vous qui décidez !

Budget participatif #3



budgetparticipatif.merignac.com

Mérignac

Aménagement de l'espace sous les pins :

Un temps de consultation citoyenne a été proposé un samedi matin sur le marché municipal afin de recueillir l'avis des habitant.e.s sur l'aménagement de cet espace et proposer un projet en accord avec les attentes.

LES PINS DES ARTISTES

Le projet : aménager la place des pins avec la mise en place d'un espace de repos avec des tables, des bancs, des fauteuils seniors ou PMR, des méridiennes ...

Aménager également l'espace avec des panneaux d'affichage et ou des modules d'exposition. Pour créer un espace culturel mais proposer aussi un espace de jeux avec une table de ping-pong, des modules en bois et des cabanes !

Les objectifs du projet : constituer un espace public intergénérationnel, convivial, apaisé et culturel.



Dessins réalisés lors de la consultation citoyenne

Aménagement du côté ouest de la Maison des Habitants :



Exemple bancs et assises en bois massif



AMENAGEMENT D'UN COIN LECTURE

Le projet : aménager le côté ouest de la Maison des Habitants d'Arlac avec la mise en place d'un « kiosque, abris à lire » et aire de repos/jeux.

Installer la boîte à livres conçue et réalisée par des bénévoles d'Arts et Loisirs d'Arlac ainsi que des bancs et assises en bois massif.

Les objectifs du projet : constituer un espace public familial vivant, reposant, accueillant.

Le petit plus chez Arts et Loisirs d'Arlac : Heureux les parents qui inscrivent leurs enfants au centre de loisirs de l'association Arts et Loisirs d'Arlac !

Nous avons eu la visite le 8 février d'un inspecteur de la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports). Pour ouvrir et accueillir les enfants nous sommes soumis à la réglementation "centre de loisirs".

Lors de sa venue l'inspecteur s'est basé sur différents critères d'évaluation comme par exemple : les diplômes des

animateur.e.s, le projet pédagogique, la sécurité, les locaux, la circulation, le respect des règles ...

L'inspecteur a donc souligné lors de sa venue que : « le cadre d'accueil des enfants et jeunes est idéal. Le projet pédagogique est organisé, détaillé et répond aux besoins des enfants. »

Médiathèque

L'espace médiathèque de la Maison des Habitants d'Arlac est ouverte tous les mercredis après midi, hors vacances scolaires, de 14h30 à 17h30.

3 espaces : un espace ludothèque, un espace bibliothèque, un espace multimédia.

Pour le moment, les livres et jeux sont consultables uniquement sur place.

Il est maintenant possible d'emprunter des livres adultes sur ces temps là en plus des horaires d'ouvertures de la bibliothèque.



Boutic'tac ouvre ses portes



Mais qu'est ce que c'est ?

BouTic'tac, c'est l'épicerie dont on vous parle depuis plusieurs mois, elle fait partie du projet de coopérative d'ArlaCoopé. On retrouve en vente des créations d'ateliers collectifs telles que des bocaux alimentaires, du dentifrice, de la décoration, etc,... L'achat de ces produits se fait exclusivement en Tic Tac, la monnaie temps qui permet les échanges. Lundi 30 Janvier une trentaine d'adhérents étaient présents à l'inauguration de Boutic'tac. Les heures d'ouverture de la boutique sont le lundi de 18h à 19h30 et le samedi de 10h30 à 12h. On a hâte de vous y retrouver. Nous recherchons des bénévoles pour tenir les permanences de la boutique.

Ema Ponson

Les Parentissages

Être et avoir des parents !

La parentalité qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle ce lien s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement, l'éducation et le bien-être de l'enfant. Ce lien suppose un ensemble de fonctions et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles,...) dont la finalité est l'intérêt supérieur de l'enfant.

Nous constatons que ces liens se distendent et s'effritent au regard des crises apparentes.

Etre parents ou être enfants, adolescents passe par un apprentissage permettant d'ajouter une question à : Quelle planète va t-on laisser à nos enfants ?

Quels enfants va t-on laisser à la planète ?

Journée "Parentissages" qui se veut une rencontre entre les jeunes, les parents et les professionnels.

Ce sera le 20 avril à la Maison des Habitants et au Krakatoa.

Dans la journée il y aura :

-1- Essayer de rédiger une déclaration des droits et devoirs des parents.

-2- Avoir des informations sur ces droits et devoirs à partager avec les "professionnels"

-3- Débattre et comprendre sur 2 sujets relevés:
Le numérique, (écrans, réseaux, addiction,...) et l'anxiété (l'éco-anxiété).

-4- Une représentation du spectacle d'Audrey Vernon au Krakatoa. Billion dollars baby : « Il y a certainement un moyen de parler aux enfants de choses véritablement importantes plus tôt qu'on ne le fait. » M. Yourcenar... Seule sur scène une femme enceinte s'adresse à son futur enfant, elle lui explique le monde dans lequel il va devoir apprendre à respirer.



Inscription et réservation obligatoire.

Jean Marc Reverbel

Festival de la soupe



Le 28 Janvier dernier a eu lieu la 17e édition du Festival de la soupe

Place de la Chapelle Ste Bernadette.

Comme chaque année, vous avez répondu présent à cette belle fête et nous vous en remercions.

Le stand de soupe solidaire a permis de récolter 353 € qui seront reversés à l'association Asso-Lidarité Ainés 33. C'est une association qui a pour but d'apporter une aide alimentaire adaptée

Encore merci au magasin **Bicoop** de Mérignac ainsi qu'à **L'eau Vive** pour les dons de légumes qui ont permis de confectionner cette soupe.

Vous avez aimé une recette du concours ?

Retrouvez toutes les recettes sur le site internet de l'association Arts et Loisirs d'Arlac.

Matilde Rolando

Apéro Tremplin

Vous avez un groupe de musique ? Vous savez danser ? Jongler ? Chanter ? Jouer la comédie ?

Vous souhaitez déclamer vos poèmes, vos textes ?

Participez à notre scène ouverte sous un format cabaret le **samedi 1er avril à partir de 19h.**

Contactez le centre socioculturel Arts et Loisirs d'Arlac pour connaître les modalités d'inscription à cette scène ouverte.

Quelle « Nouvelle » à la Maison des Habitant.e.s ?



-Mariama, une web série sénégalaise ?

-Non.

-Jaquet, l'ancien jeu de tric-trac ?

-Non plus. Le jeu, c'est jacquet avec un c.

-Mariama Jaquet alors ?

-C'est la nouvelle conseillère numérique au centre socio-culturel !

-Qui est-elle ?

-Mariama Jaquet a commencé à travailler au centre socioculturel le 1er décembre sur le poste de conseillère

numérique. Erwan l'a fait précédemment durant 18 mois. Afin de familiariser les personnes loin de l'informatique, l'État (France services) aide au financement de postes d'une durée initiale de 36 mois auprès de collectivités et d'associations d'économie sociale et solidaire labellisées.

-Mais qu'a-t-elle fait précédemment ?

-Arrivée en France en 2009, elle prépare une licence en histoire et un master en études européennes et internationales à Metz. Un stage en Pologne de quatre mois avec Erasmus, et aussi un autre à l'île de Malte pour valider son Master Marketing et communication digitale, dans une agence immobilière. Cela, durant cinq mois. Elle s'occupe du site Internet et des réseaux sociaux de l'entreprise. Elle va ensuite retourner dans son pays d'origine et elle travaille un an Chargée de marketing et de communication dans une agence de com' à Conakry. Puis retour en France, à Nancy exactement, où elle fait un Master 2 en économie sociale et collaborative à la faculté d'économie en 2018. Elle assure ensuite des travaux alimentaires. En 2022, elle est à Bordeaux, où elle s'engage dans du bénévolat auprès de deux associations bordelaises, Promo-femmes (soutien administratif) et le Foyer fraternel, rue Gouffrand pour aider les personnes à la familiarisation avec les outils numériques et Internet.

-Et comment parle-t-elle de son accueil au centre socioculturel ?

-Elle indique un accueil bienveillant et une bonne dynamique. Beaucoup d'entre-aide de la part des personnels et des associatifs. Elle dit : « C'est un endroit où je pourrais m'épanouir professionnellement. »

Régis Boulanger

Atelier participatif et citoyen sur l'énergie

Nous connaissons un réchauffement climatique avec des canicules répétées de mai à octobre. Nous vivons aussi avec un prix de l'énergie qui fluctue tout en augmentant très fortement.

Nous devons nous adapter à ces nouvelles conditions de vie en isolant nos habitats et en contrôlant nos factures d'énergie.

Comment adapter nos habitats ?
Comment économiser l'énergie ?

Dans le cadre des activités à la Maison des Habitants d'Arlac, nous créons un atelier citoyen où nous pouvons agir par la recherche d'informations et de réalisations faites pour mieux maîtriser nos difficultés, échanger nos connaissances et expériences. Répondons d'abord à des questions pratiques concernant les contrats de fourniture d'énergie.

Deux dates à noter dans votre agenda :
Samedi 25 mars de 10h à 12h sur le marché d'Arlac - Agora énergie

Contact : energie@artsetloisirsarlac.fr

Delphine Berthelot, Régis Boulanger et François Rodés

Permanence numérique :

Nous avons besoin d'aide pour faire des démarches en ligne ! Retrouvons Mariama le mercredi après-midi de 14 à 17h à sa permanence.

Sinon, nous pouvons participer à des ateliers en groupe pour nous familiariser avec les outils informatiques. Il suffit d'adhérer à l'association, prendre rendez-vous avec Mariama de manière à ce qu'elle

connaisse notre niveau. À partir de là, nous pourrons réaliser notre dossier CAF, aller sur le site impots.gouv.fr ou celui de la caisse primaire d'assurance maladie, la Carsat. Et cetera.

Pour mémoire, pour l'inscription pour le logement social, nous allons voir la conseillère en économie sociale et familiale Delphine Berthelot.

Régis Boulanger

Mon pote a un compost !



Hello, moi c'est Mélissandre, 25 ans, animatrice socioculturelle à Arts et Loisirs d'Arlac. Je monte un projet avec des enfants de 6 à 10 ans, qui a pour but de rénover l'actuel composteur de quartier situé dans le parc de la Maison des Habitants, afin de les sensibiliser au respect de l'environnement et d'en faire les écocitoyens de demain.

Mon projet « Mon pote à un compost' » se fait dans le cadre de ma formation BPJEPS Animation Socioculturelle. Cela fait maintenant un an que je le mets en place avec l'aide des enfants, de mes collègues et de Jean-Marc, directeur de l'association et également mon tuteur de stage.

Je souhaite que ce projet se pérennise dans le temps ! Ce futur composteur de quartier est ouvert à tous.tes les habitants.es d'Arlac. Composter vous permettra de réduire de 30% vos déchets organiques présents dans votre poubelle, cela permettra de nourrir vos plantes ou votre potager.

A VOS FOURCHES, PRETS, COMPOSTEZ !

Mélissandre Servantie

2023... L'année des désirs



Une année de plus au compteur qui déroule nos histoires individuelles de nostalgies, d'espérances et de désirs. Nous sommes tous des êtres de désirs car une vie sans désirs ne serait ni humaine, ni souhaitable. Non pas des désirs de pacotille infligés par l'injonction consumériste, non plus que des désirs empruntés lorsque nos esprits sont confus, mais des désirs profonds que nous portons tous en nous : liberté, accomplissement, relations harmonieuses, connaissance et amour.

Nous poursuivrons en 2023 ces désirs semés dans nos âmes par la création pour qu'un jour soient

récoltés leurs fruits joyeusement partagés.

Ils témoignent de notre singularité, de notre unicité, de notre essentialité. Alors, souhaitons-nous mutuellement une année 2023 pleine de désirs.

Guy Ouziel

Le saviez-vous ?

Le Pipi

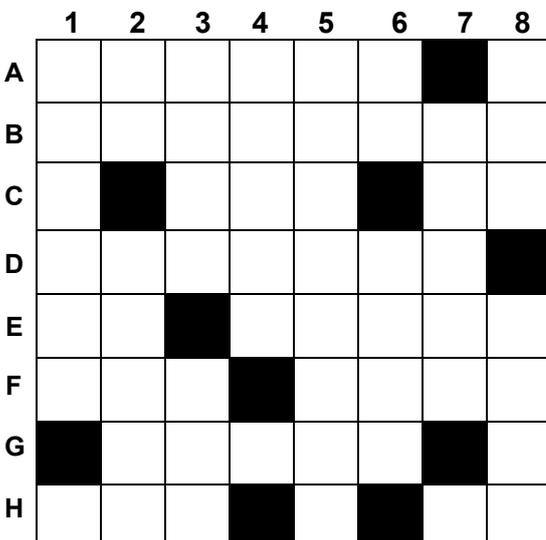
Il y a une action qui ne nous viendrait pas à l'idée, nous européen, à moins de retomber en enfance ! Et pourtant, dans certains pays asiatiques comme la Chine, 33 millions d'habitants boivent leur urine dans l'espoir de vivre plus vieux !

Ne riez pas, dans notre époque de royauté, les apothicaires préparaient des concoctions à base d'urine pour n'importe quel maux et en pansement sur les plaies. Les Romains eux, tannaient leurs cuirs et nettoyaient leurs dents avec l'urine.

Il faut savoir que l'urine est constituée de 95 % d'eau et les 5% restant sont : de l'azote, du phosphore et du potassium, donc l'urine peut-être utilisée comme engrais naturel mais avec modération et pas pour toutes les plantes !

Serge Barbeau

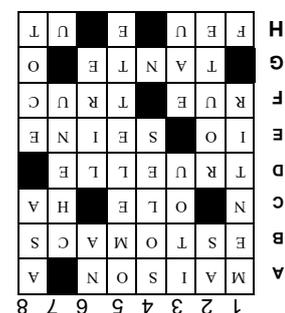
Mots croisés



- A. Comme « E.T. », les habitants d'Arlac en ont une.
 B. Barbouillés, ils donnent la nausée.
 C. Doublé, c'est coquin. / Doublé, c'est gai.
 D. On s'en sert aussi pour servir le poisson.
 E. Cow-girl. / Elle arrose Melun.
 F. Fonce. / Bazar.
 G. Elle peut être « à la mode de Bretagne ».
 H. Passion. / Do.

1. Peut se faire avec aplomb.
2. Carte de crédit. / Pas agréable quand elle est fausse.
3. C'est aussi démodé. / Elle peut couper.
4. Délicieuses « meunière ».
5. Baveuse ou non.
6. Parole d'enfant. / Devise italienne.
7. A la tête blanche.
8. Sensibilité photo. / Cotisation.

Mots croisés réalisés par Nicole Péan



Quizz de Serge



Oh la jolie boîte arborant les couleurs de la Bretagne! Mais dans quelle rue reçoit-elle le courrier?

Réponse du quizz précédent : L'Araucaria se trouve avenue Gambetta.